TENNIS CLUB TAVANNES

DEMANDE D'ADHÉSION | Saison _____

Case postale 200 · 2710 Tavannes | www.tc-tavannes.ch | tc-tavannes@bluewin.ch | 079 503 93 00

1. Catégorie de membre et cotisation annuelle

Choix	Catégorie	Cotisation
☐	Membre actif (adulte)	CHF 200.–
☐	Couple	CHF 340.–
☐	Junior de 16 à 20 ans	CHF 100.–
☐	Étudiant jusqu'à 25 ans	CHF 100.–
☐	Enfant de 11 à 15 ans	CHF 50.–
☐	Enfant jusqu'à 10 ans	Gratuit

Première année d'adhésion : réduction de 50 % sur les cotisations payantes.

2. Coordonnées personnelles

PERSONNE 1 — à remplir dans tous les cas

Nom :	**Prénom :**
Date de naissance :	Téléphone :
E-mail :	
Rue et n° :	
NPA / Localité :	

PERSONNE 2 — uniquement en cas d'adhésion en couple

Nom :	**Prénom :**
Date de naissance :	Téléphone :
E-mail :	
Rue et n° :	
NPA / Localité :	

☐ La personne 2 habite à la même adresse que la personne 1.

3. Pour les membres mineurs : représentant légal

Nom et prénom :	
Téléphone :	E-mail :

DEMANDE D'ADHÉSION | Engagements et signatures

4. Engagement et vie associative

Le Tennis-Club Tavannes est une association qui vit grâce à l'engagement bénévole de ses membres. Au-delà de la pratique du tennis, chacun est invité à contribuer à la vie du club et au maintien d'installations accueillantes.

En devenant membre, je prends connaissance des attentes suivantes :

- Ouverture et clôture de la saison : participer, dans la mesure de mes possibilités, aux travaux collectifs de préparation, d'entretien et de rangement.
- Fête des Saisons : consacrer quelques heures à l'organisation ou au déroulement de cette manifestation importante pour le club.
- Vie associative : respecter les installations, le matériel et les autres membres, et répondre autant que possible aux sollicitations du comité.

Une contribution, même de quelques heures par année, permet de répartir les efforts entre les membres.

Je suis particulièrement disposé(e) à aider lors de :

☐ Ouverture de saison ☐ Clôture de saison ☐ Fête des Saisons ☐ Autres manifestations

5. Consommations au club-house : confiance et honnêteté

Les boissons sont mises à disposition selon un système fondé sur la confiance. Chaque membre s'engage à inscrire systématiquement et immédiatement sur la feuille prévue à cet effet toutes les boissons prises ou consommées, y compris celles destinées à ses invités, afin de permettre une facturation correcte.

Les consommations non déclarées occasionnent un manque à gagner pour le club et pénalisent l'ensemble des membres. Chacun s'engage à respecter ce principe d'honnêteté.

6. Déclaration d'adhésion

Par ma signature, je demande mon adhésion au Tennis-Club Tavannes et confirme avoir pris connaissance des statuts, des attentes de participation bénévole et des règles relatives aux consommations au club-house. Je m'engage à les respecter.

Démission – art. 7 des statuts : « Toute démission doit être communiquée par écrit au comité avant l'assemblée générale ordinaire de l'année civile. » Chaque membre doit donc annoncer sa démission dans ce délai.

Lieu et date :	
Signature personne 1 :	Signature personne 2 :
Pour un membre mineur, signature du représentant légal :	

Les coordonnées recueillies sont utilisées pour la gestion des adhésions, des cotisations et des communications liées aux activités du club.

Merci de retourner le formulaire à : tc-tavannes@bluewin.ch

Statuts du TC Tavannes approuvés le 1er octobre 2026.